

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Objet : Validation du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement du SCoT du Pays

L'an deux mille dix-sept le premier décembre, le Comité du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Le Magny, sous la présidence de M. Jean-Michel DEGAY, Président.

Date de convocation du Comité Syndical : 17 novembre 2017

Les membres formant la majorité du Comité étaient présents : 4 membres sur 6

Suite à l'attribution du marché de l'élaboration du SCoT du Pays de La Châtre en Berry en avril 2017 au bureau d'étude VILLE OUVERTE et à ses cotraitants (Cabinet PEYRICAL & SABATIER, ECOGEE, Arthur REMY et Chambre d'agriculture de l'Indre), la première phase de cette mission a été réalisée sur une période de 8 mois.

Souhaitant franchir une nouvelle étape, le Président propose au Comité syndical de valider le diagnostic de territoire et l'état initial de l'environnement du SCoT.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **VALIDE** le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement du SCoT présentés en séance, sous réserve des modifications et compléments qu'il sera opportun d'apporter dans le cadre du Rapport de Présentation jusqu'à l'approbation du SCoT
- **AUTORISE** le Président du Pays de La Châtre en Berry :
 - À soumettre ce projet de diagnostic et d'état initial de l'environnement à une large concertation,
 - À poursuivre la démarche SCoT en engageant l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable),
 - À engager toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires jusqu'à l'approbation du SCoT du Pays.

Certifié exécutoire

Transmis à la Sous-Préfecture le : 19/12/17

Publié, affiché ou notifié le : 19/12/17

Le Président



Pour copie certifiée conforme,
Le Président,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Objet : Candidature du Pays à l'appel à projets national « SCoT ruraux 2018 »

L'an deux mille dix-sept le premier décembre, le Comité du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Le Magny, sous la présidence de M. Jean-Michel DEGAY, Président.

Date de convocation du Comité Syndical : 17 novembre 2017

Les membres formant la majorité du Comité étaient présents : 4 membres sur 6

Le Président rappelle que l'Etat a confirmé son soutien à l'élaboration du SCoT du Pays de La Châtre en Berry en attribuant une aide au titre de la DGD de 35 500 € en 2016 et de 33 850 € en 2017.

Souhaitant conforter le financement de l'ingénierie nécessaire à l'élaboration du SCoT du Pays de La Châtre en Berry, le Président propose au Comité syndical de valider la candidature du Pays au prochain appel à projets national « SCoT ruraux 2018 ».

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **VALIDE** la candidature du Pays au prochain appel à projets national « SCoT ruraux 2018 », qui sera déposée auprès du Préfet de l'Indre
- **AUTORISE** le Président du Pays de La Châtre en Berry :
 - À déposer une candidature à l'appel à projets national « SCoT ruraux 2018 »,
 - À solliciter à ce titre un soutien financier de l'Etat au titre de la DGD,
 - Et à engager toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires.

Certifié exécutoire
Transmis à la Sous-Préfecture le : 19/12/17
Publié, affiché ou notifié le : 19/12/17
Le Président



Pour copie certifiée conforme,
Le Président,

